

## 1. Études de la demande

Pour l'étudier d'un projet, nous exigeons un cahier de charge écrit par le demandeur ou verbal qui explique le besoin réel. Après analyse du cahier des charges, une visite de chantier doit être faite en concordance avec le demandeur sur les lieux. Cette visite nous permettra d'une part de prendre connaissance des réalités du terrain afin d'élaborer un plan de travail et de d'autres part élaborer le budget prévisionnel qui reflète l'analyse des besoins et les ressources à déployer pour satisfaire le client.

## 2. Analyse du projet

Pour l'aboutissement d'un projet, il est indispensable et nécessaire de bien analyser tous les aspects du projet ; Afin de ressortir les solutions techniques, matérielles et économiques en concordance avec ledit projet. Les responsables de [PIGELEC](#) se tiennent à votre disposition afin d'identifier tous vos besoins et de trouver une solution meilleure à vos attentes. Nous étudions également la faisabilité du projet en se basant sur les contraintes et spécifications identifier.

Par ailleurs, PIGELEC évalue techniquement et économiquement la fiabilité du projet et vous donne toutes les conditions de son aboutissement.

Il est donc résumé en 4 principales étapes qui sont :

1. Mesurer les objectifs à atteindre,
2. Évaluer les conditions nécessaires à la réussite du projet (timing, matériel, compétence, financement, ...),
3. Étudier les différents scénarios possibles,
4. Planifier la mise en œuvre du projet.

### 3. Exécution du projet

L'exécution du projet étant l'ensemble des éléments permettant la réalisation du projet et les objectifs à atteindre, une fois que toutes les conditions réunies nous passons à approvisionnement du matériel et à l'établissement de la fiche de sécurité. Ce qui nous permet sur le chantier le déploiement de ressources nécessaires pour satisfaire les objectifs définis. Le chef de projet contrôle l'avancement des travaux et le respect du planning, des dépenses, des résultats au regard du plan projet initial et l'ajustement si nécessaire.

### 4. Remise du projet

C'est maintenant le bilan et l'organisation de la fin des travaux. Avec la capitulation sur l'expérience nouvellement acquise. Il est très important de remettre le projet proprement en organisant une réunion dédiée avec les principaux acteurs impliqués à savoir les parties prenantes, équipe projet, les utilisateurs clés etc.

Après vérification de la conformité des travaux nous rédigeons un rapport de fin de projet pour garder en mémoire les forces, les faiblesses et les leçons à tirer au cours de la réalisation dudit projet.

### 5. Assistances.

PIGELEC dispose d'un service d'assistance technique, lorsqu'une garantie est en cours, compte tenu de la responsabilité qui nous engage, nous contrôlons à chaque fois le chantier par des visites mensuelles ou en cas de besoin urgent.

### 6. Maintenance.

Pour la maintenance nous établissons des clauses à la signature du contrat avec le client.

Ces conditions sont entre autres :

- L'objet du contrat, le présent contrat a pour objet de définir les conditions selon lesquelles nous devons assurer l'entretien et la maintenance des biens décrits dans les conditions particulières.

- La prise en charge de l'ouvrage, avant la prise en charge, les parties effectuent l'état des lieux contradictoires annexé au présent contrat.
- Les prestations contractuelles, elles sont comprises dans le contrat et sont détaillées dans les conditions particulières qui listent l'ensemble des opérations d'entretien et de maintenance convenues entre chaque partie et son fonction des équipements, objets, du contrat. Toutes les opérations effectuées dans le cadre du présent contrat sont conformes aux recommandations des fabricants des biens à entretenir.

